



## **Le dumping des céréales, viandes et produits laitiers de l'UE en 2012, notamment vers les pays ACP**

Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr)  
5 mars 2014

### Introduction

I – Extraits de jugements de l'Organe d'appel de l'OMC

II – Le RPU et le RPUS impliquent que tous les produits agricoles exportés de l'UE peuvent être poursuivis pour dumping

III – Les subventions de l'UE aux aliments du bétail en 2012

IV – Evaluation du dumping des exportations de certains produits agroalimentaires extra-UE et vers les pays ACP en 2012

4.1 – Le dumping des exportations de céréales

4.2 – Le dumping des exportations de produits laitiers

4.3 – Le dumping des exportations de viande de volailles et d'œufs

4.5 – Le dumping des exportations de viande porcine

4.6 – Le dumping des exportations de viande bovine

Conclusion

Annexe : Dumping du coton extra-UE de 2000 à 2012 et incidence sur les pays ACP

### Résumé

Allan Matthews, l'un des experts les plus en vue de la PAC, vient de se féliciter de l'engagement de l'UE d'éliminer les restitutions à l'exportation, notamment pour adoucir les négociations sur les APE (Accords de Partenariat Economique), oubliant les subventions internes considérables bénéficiant aux produits exportés. Le présent document montre que, pour les céréales, produits laitiers et viandes, elles ont été de 4,9 milliards d'€ (Md€) en 2012 vers tous pays, dont de 780,6 millions d'€ (M€) vers les pays ACP.

Après un rappel des 4 jugements de l'Organe d'appel de l'OMC prenant en compte les subventions internes dans l'évaluation du dumping, une longue section est consacrée à l'identification des subventions aux aliments du bétail aux produits animaux exportés puisqu'il s'agit de très loin des principales subventions internes dont ils bénéficient.

Les subventions aux exportations de céréales comme de coton ont pris en compte celles incluses dans les produits transformés. Pour les céréales elles représentent 12,6 Mt sur 34,6 Mt au total, y compris celles incluses dans la bière et les spiritueux. De même pour le coton où l'UE est importatrice nette de 30 Mt de coton brut des pays ACP pour 52 M€, elle est au total exportatrice nette de 260 M€ du fait de son excédent en filés, tissus, vêtements et linges de coton de 287 M€. Un tel exercice n'a pas été possible faute de temps pour les produits laitiers et était moins nécessaire pour les viandes puisque l'on a pris en compte leurs préparations.

Au total les taux de dumping – mesurés par le ratio des subventions aux produits exportés à la valeur des exportations – sont nettement supérieurs vers les pays ACP que vers l'ensemble des destinations : 24,9 % pour les céréales contre 23,9%, 11,8% pour les produits laitiers contre 10,3%, et 28,2% pour les viandes contre 17,8%.

Alors que l'UE exerce des pressions brutales sur les pays ACP pour signer et ratifier les APE régionaux avant le 1er octobre 2014, il est opportun de comparer le dumping de l'UE avec les engagements des Etats membres de l'UE pour le 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED) pour les 7 années 2014-20. L'enveloppe de 29,1 Md€, divisée par 7 ans puis par le milliard d'habitants des pays ACP à mi-parcours le 30 Juin 2017, correspond à 4,2€ par habitant et par an, et en fait à 3,8€ en tenant compte d'une inflation moyenne de 2% par an ! Les 780,6 M€ de subventions aux seules exportations agricoles ici justifiées pour les céréales, produits laitiers, viandes, coton et sucre représentent déjà 20,5% du FED annuel attendu et sans doute plus de 26% si l'on considère que les subventions réelles pour toutes les exportations agricoles sont d'environ 1 Md€. Un comble quand on sait que l'UE a refusé de traiter des subventions agricoles dans les APE, arguant que c'est un thème qui relève exclusivement des décisions de l'OMC.

\* \*  
\*

L'analyse d'Allan Matthews sur les restitutions de l'UE<sup>1</sup>, qui adopte les positions de la Commission européenne, ne traite que de la partie émergée de l'iceberg des subventions de l'UE à l'exportation puisqu'il oublie les subventions internes bien plus considérables qui bénéficient aussi aux produits exportés.

Cette position est d'autant plus dommageable aux pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) que la Commission leur impose, qu'ils le veuillent ou non, la date butoir du 1<sup>er</sup> octobre 2014 pour ratifier les APE (Accords de Partenariat Economique) régionaux, à défaut de quoi ils perdront leur accès à droits nuls et sans quotas au marché de l'UE. Pourtant les textes des APE régionaux que l'UE exige qu'ils signent et ratifient excluent la question fondamentale des subventions agricoles car l'UE prétend qu'elles relèvent exclusivement de l'OMC.

Avant d'évaluer le dumping de quelques produits agricoles de l'UE sur les marchés des pays ACP, on citera des extraits des 4 jugements de l'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC – deux fois dans l'affaire des Produits laitiers du Canada, plus l'affaire du Coton des Etats-Unis (EU) et l'affaire du Sucre de l'UE – qui ont jugé que les subventions internes bénéficiant aux produits agricoles exportés ont un effet de dumping. C'est pourquoi on doit tenir compte de ces jugements de l'ORD pour interpréter correctement la Déclaration ministérielle de l'OMC du 7 décembre 2013 à Bali sur "la concurrence à l'exportation" : "*Nous réaffirmons donc notre volonté d'assurer, en tant que résultat des négociations, l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions à l'exportation et des disciplines concernant toutes les mesures à l'exportation d'effet équivalent, tel que le prévoit la Déclaration ministérielle de Hong Kong de 2005*"<sup>2</sup>.

Puis l'on montrera que les principales subventions de l'UE, soi-disant totalement découplées, peuvent être attaquées à l'OMC pour dumping et on analysera en détails les subventions aux exportations de céréales, produits laitiers et viandes bovine, porcine et de volailles aux pays

<sup>1</sup> <http://capreform.eu/export-refunds-and-africa/>

<sup>2</sup> [http://www.wto.org/french/thewto\\_f/minist\\_f/mc9\\_f/balipackage\\_f.htm](http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/mc9_f/balipackage_f.htm)

ACP. Ce qui nécessite d'identifier d'abord les subventions aux aliments du bétail intégrés dans ces produits animaux, qui sont de très loin le principal type de subventions aux viandes et produits laitiers depuis que les restitutions à l'exportation ont disparu en juillet 2013, même si elles restaient importantes en 2012 pour les viandes de volailles et de porc.

## **I – Extraits des jugements de l'OMC sur le dumping des subventions internes**

**1.1- Produits laitiers du Canada du 3 décembre 2001:** *"La distinction entre les disciplines en matière de soutien interne et les disciplines en matière de subventions à l'exportation définies dans l'Accord sur l'agriculture serait également affaiblie si un Membre de l'OMC était habilité à utiliser le soutien interne, sans limite, pour soutenir les exportations de produits agricoles. En gros, les dispositions dudit accord relatives au soutien interne, associées à des niveaux élevés de protection tarifaire, permettent d'apporter un soutien important aux producteurs, par rapport aux limitations imposées par le biais des disciplines en matière de subventions à l'exportation. En conséquence, si le soutien interne pouvait être utilisé, sans limite, pour soutenir les exportations, cela compromettrait les avantages censés découler des engagements en matière de subventions à l'exportation pris par un Membre de l'OMC (paragraphe 91)... Le potentiel qu'ont les Membres de l'OMC d'exporter leur production agricole est préservé, pour autant qu'aucune vente destinée à l'exportation effectuée par un producteur à un prix inférieur au coût de production total ne soit financée en vertu d'une mesure des pouvoirs publics (paragraphe 92)"<sup>3</sup>.*

**1.2- Produits laitiers du Canada du 20 décembre 2002:** *"Si les mesures des pouvoirs publics qui soutiennent le marché intérieur pouvaient être appliquées pour subventionner les ventes à l'exportation, sans que soient respectés les engagements pris par les Membres pour limiter le niveau des subventions à l'exportation, la valeur de ces engagements serait compromise. L'article 9:1 c) tient compte de cette possibilité en plaçant, dans certaines circonstances, les mesures prises par les pouvoirs publics sur le marché intérieur dans le champ des disciplines relatives aux "subventions à l'exportation" de l'article 3:3" (paragraphe 148)<sup>4</sup>.*

**1.3- Coton des États-Unis du 3 mars 2005:** l'Organe d'appel "confirme la constatation formulée par le Groupe spécial aux paragraphes 7.1416 et 8.1 g) i) de son rapport, à savoir que les versements au titre du programme de prêts à la commercialisation, les versements au titre du programme Step 2, les versements d'aide pour perte de parts de marché et les versements anticycliques (les "subventions subordonnées aux prix") ont pour effet d'empêcher des hausses de prix dans une mesure notable au sens de l'article 6.3 c) de l'Accord SMC"<sup>5</sup>, en clair ces subventions internes de la boîte orange liées aux prix ont eu un effet de dumping<sup>6</sup>.

Ajoutons un extrait du rapport du Groupe spécial (panel) du 8 septembre 2004: *"Les mesures de subventionnement des États-Unis qui sont impératives et subordonnées aux prix – versements au titre du programme de prêts à la commercialisation, versements au titre de la commercialisation pour utilisateurs (Step 2), versements MLA et versements CCP – ont pour effet d'empêcher des hausses de prix sur le même marché mondial dans une mesure notable,*

<sup>3</sup> WT/DS113/AB/RW, 3 décembre 2001

<sup>4</sup> WT/DS103/AB/RW2, 20 décembre 2002

<sup>5</sup> WT/DS267/AB/R, 3 mars 2005

<sup>6</sup> Article 6.3(c) of the SCM Agreement: *"The effect of the subsidy is a significant price undercutting by the subsidized product as compared with the price of a like product of another Member in the same market or significant price suppression, price depression or lost sales in the same market".*

*au sens de l'article 6.3 c) de l'Accord SMC, causant un préjudice grave aux intérêts du Brésil au sens de l'article 5 c) de l'Accord SMC" (paragraphe 8.1(g)(i))<sup>7</sup>.*

**1.4- Sucre de l'UE du 20 avril 2005:** *l'Organe d'appel "d) confirme la constatation formulée par le Groupe spécial au paragraphe 7.334 de ses rapports, selon laquelle la production de sucre C bénéficie d'un "versement à l'exportation financé en vertu d'une mesure des pouvoirs publics", au sens de l'article 9:1 c) de l'Accord sur l'agriculture, sous forme de transferts de ressources financières par le biais d'un subventionnement croisé résultant de l'application du régime applicable au sucre des Communautés européennes (paragraphe 346.d); "e) confirme, compte tenu de ses constatations mentionnées aux points c) et d) ci-dessus, la constatation formulée par le Groupe spécial au paragraphe 8.1 f) de ses rapports, selon laquelle des éléments de preuve prima facie montrent que les Communautés européennes accordent des subventions à l'exportation, au sens de l'article 9:1 c) de l'Accord sur l'agriculture, pour leurs exportations de sucre C depuis 1995 (paragraphe 346.e)"<sup>8</sup>.*

## **II – Les RPU et RPUS soi-disant totalement découplés impliquent que toutes les exportations agricoles de l'UE peuvent être poursuivies pour dumping**

Puisque les aides directes du RPU ("régime du paiement unique" dans l'UE15 plus Malte et Slovaquie) et du RPUS ("régime du paiement unique à l'hectare" dans les autres nouveaux Etats Membres de l'UE12) sont soi-disant totalement découplées elles ne peuvent être attribuées à aucun produit agricole spécifique et donc bénéficient à tous, y compris à ceux qui n'ont jamais reçu d'aides directes spécifiques. Il s'ensuit que toutes les exportations de produits agricoles de l'UE peuvent être poursuivies à l'OMC pour dumping.

En 2012 les aides effectivement payées du RPU et du RPUS ont atteint 36,996 milliards d'euros (Md€) et la valeur totale des produits agricoles au prix producteur a été de 371 Md€, impliquant que la somme RPU+RPUS a représenté pratiquement 10% (9,972% exactement) de la valeur de tous les produits agricoles de l'UE (non compris la valeur des services rendus par les exploitations). Parallèlement le tableau 1 montre que la valeur de toutes les exportations agricoles a été de 110,5 Md€, dont 104,7 Md€ pour les classes 1 à 24 du Système Harmonisé de la nomenclature commerciale, sans les poissons (classe 3) et préparations de poissons (partie de la classe 16). Au sein des 5,8 Md€ d'exportations de produits hors classes 1-24, les principales portent sur les peaux, cuirs et pelleteries brutes pour 2,9 Md€, les caséines, albumines, gélatines, peptones et dextrines pour 1,7 Md€, le coton pour 505 M€ – voir l'annexe sur le dumping du coton de l'UE –, les huiles essentielles pour 368 M€ et le lin pour 221 M€.

Les exportations agricoles vers les pays ACP ont atteint 7,066 Md€, soit 6,4% des exportations totales de l'UE27 mais 10,9% en volume, impliquant un prix FAB (franco à bord) inférieur de 41% en moyenne aux exportations vers tous pays. Les exportations hors classes 1 à 24 ont été de 63,4 M€, dont 43,5 M€ pour les caséines, albumines, gélatines, peptones et dextrines.

Evidemment la valeur de production de tous les produits agroalimentaires exportés est bien supérieure à la seule valeur des produits agricoles au niveau de l'exploitation puisqu'elle incorpore la valeur ajoutée de la transformation et de la commercialisation jusqu'au stade FAB (franco à bord du navire). Mais nous sommes concernés par les subventions aux

<sup>7</sup> WT/DS267/R [xx 2004], 8 septembre 2004

<sup>8</sup> WT/DS265/AB/R, WT/DS266/AB/R, WT/DS283/AB/R, 28 avril 2005

composantes agricoles des produits agroalimentaires si bien que l'on peut affirmer que les aides RPU+RPUS ont représenté en 2012 10% de la valeur de la production agricole totale.

Comme il est nécessaire d'être plus précis on fera ici une analyse approfondie du dumping de l'UE en 2012 pour quelques produits alimentaires de base exportés vers tous pays et plus spécialement vers les pays ACP. Le tableau 1 montre que, à l'exception des poissons et préparations où la part des pays ACP a été de près de 20% des exportations de l'UE – mais ce ne sont pas des produits agricoles –, les exportations de céréales, produits laitiers, viandes et oeufs ont représenté 55,3% des exportations agricoles en valeur de l'UE vers les pays ACP en 2012. Ces pourcentages ont été de 11,9% pour les céréales, 25,3% pour les produits de la minoterie, 10,6% pour les préparations de céréales, 9,9% pour les produits laitiers et 7,6% pour les viandes et oeufs. Ce sont ces produits pour lesquels on va analyser les subventions dont leur exportation a bénéficié.

Tableau 1 – Exportations de produits agricoles de l'UE extra-UE27 et vers les pays ACP en 2012

	Exportations extra-UE27			Exportations vers pays ACP			% vers les pays ACP		
	1000 t	1000 €	FOB	1000 t	1000 €	FOB	1000 t	1000 €	FOB
1- Animaux vivants	427	2047121	4794,3	1,6	27286	17182,5	0,37%	1,33%	358%
2- Viandes	4647,4	8401949	1807,9	552,4	635447	1150,4	11,89%	7,56%	63,6%
3- Poissons	1534,3	33512,7	2152,4	611,2	757166	1238,8	39,84%	22,59%	57,6%
4- Produits laitiers	3465,4	9197061	2654	422,7	913324	2160,9	12,20%	9,93%	81,4%
5- Autres produits animaux	434,9	832810	1914,8	8,7	6973	804,1	0,20%	0,84%	42%
6- Plantes vivantes	797,7	2002869	2507,5	3,3	12267	3744,5	0,41%	0,61%	149%
7- Légumes	4188,8	2794996	667,3	744,8	198247	266,2	17,78%	7,09%	39,9%
8- Fruits	4308,3	3887365	902,3	32,7	40285	1232,5	0,76%	1,04%	137%
9- Café, thé, épices	347,1	1723600	4966,2	6,4	3586,5	5573	1,84%	0,21%	112,2%
10- Céréales	22042,3	5711738	259,1	2737	681076	248,8	12,42%	11,92%	96,1%
11- Produits de la minoterie	4729,2	2370795	501,3	1513,3	599112	395,9	32%	25,27%	79%
12- Oléagineux	2766,6	2401537	868	49,9	54322,8	1088,9	1,80%	2,26%	125%
13- Gommés, résines	110,1	953172	8654	6,9	43851	6367,2	6,27%	4,60%	73,6%
14- Matières à tresser	10,8	13564	1254,9	0,7	788	1142,1	6,48%	5,81%	91%
15- Graisses et huiles	3032,6	4760360	1569,8	178,9	249520	1394,9	5,90%	5,24%	88,9%
16- Préparat viandes et poissons	457,9	1552353	3389,8	76,6	186310	2432,2	16,72%	12%	71,8%
17- Sucres et sucreries	2794,8	2421243	866,3	224,8	144221	641,6	8,04%	5,96%	74,1%
18- Cacao et préparations	977,2	4357639	4459,2	11,8	46602	3945,9	1,21%	1,07%	88,5%
19- Préparations de céréales	2944,5	7829129	2658,9	457,6	828545	1810,4	15,54%	10,58%	68,1%
20- Préparations fruits & légumes	3587,3	4214600	1174,9	329,1	340083	1033,4	9,17%	8,07%	88%
21- Préparations aliment diverses	1775,6	6828022	3845,5	183,4	473831	2584,3	10,33%	6,94%	67,2%
22- Boissons	10411,9	24955887	2396,9	1141,8	1218758	1067,4	10,97%	4,88%	44,5%
23- Résidus et aliments du bétail	5183,6	3944282	760,9	168,2	138706	824,9	3,24%	3,52%	108,4%
24- Tabac manufacturé ou non	832,7	5407278	6493,6	29,8	183853	6179,4	3,58%	3,40%	95,2%
Total classes 1 à 24	81808	108642883	1328	9493,6	7784160	819,9	11,61%	7,06%	60,9%
Poissons et préparations	1706,5	3941234	2309,5	616,9	781845	1267,4	36,11%	19,77%	54,7%
Total produits agricoles classes 1-24	80102	104701649	1307,1	8880	7002315	788,5	11,09%	6,69%	59,4%
Produits autres que classes 1 à 24	1631,7	5793758	3550,8	34,3	63368	1847,7	2,1%	1,1%	52%
TOTAL tous produits agricoles	81733,7	110495407	1351,9	8914,3	7065683	792,6	10,91%	6,39%	58,6%

Toutefois on ajoutera une courte section sur le coton en annexe compte tenu de l'importance de ce produit pour les pays ACP, notamment d'Afrique de l'Ouest.

Soulignons que cette évaluation est extrêmement minorée car on ne prend pas en compte les subventions autres que spécifiques à ces produits, tant celles de la "boîte orange" (ou MGS, "mesure générale de soutien" selon l'AsA) – sur les intrants autres que les aliments du bétail : crédits agricoles, assurances agricoles, carburant et énergie agricoles, éthanol et biodiesel, irrigation, engrais, semences, etc. – que celles de la "boîte verte" traditionnelle, c'est-à-dire autres que celles au RPU et RPUS. En effet on aurait pu au moins ajouter les subventions aux investissements agricoles – que l'article 6.2 de l'AsA place dans la MGS pour les pays développés – et à la commercialisation et promotion que le paragraphe 13 de l'Annexe 3 et le paragraphe 4 de l'Annexe 4 placent dans la MGS mais que l'UE et les EU notifient dans la

boîte verte<sup>9</sup>. Si bien que cette approche très prudente sous-estime largement la réalité du dumping de l'UE, notamment sur les pays ACP.

### **III – Les subventions de l'UE aux aliments du bétail en 2012**

Les subventions de l'UE aux aliments du bétail sont clairement soumises à réduction à placer dans la MGS en tant que subventions aux intrants selon l'article 6, paragraphe 2, de l'AsA qui exempte seulement celles aux agriculteurs pauvres des pays en développement (PED) : "*Les subventions à l'investissement qui sont généralement disponibles pour l'agriculture dans les pays en développement Membres et les subventions aux intrants agricoles qui sont généralement disponibles pour les producteurs qui, dans les pays en développement Membres, ont de faibles revenus ou sont dotés de ressources limitées seront exemptées des engagements de réduction du soutien interne qui leur seraient autrement applicables*". Pourtant les pays développés, et ici en particulier l'UE, ont toujours refusé de notifier à l'OMC leurs principales subventions aux aliments du bétail – ceux aux "COP" : céréales, oléagineux et protéagineux – même s'ils en ont notifié certaines moins importantes – au fourrage séché, à l'ensilage pour la viande bovine et au lait écrémé pour les veaux pour l'UE et aux droits de pacage sur les terres publiques pour les EU –, démontrant qu'ils reconnaissent que les subventions aux aliments du bétail sont bien des subventions aux intrants de la boîte orange.

Leur énorme tricherie en ce domaine a largement été promue par le concept tortueux de "surcoût de l'alimentation animale" que l'OCDE utilise pour évaluer son autre concept fétiche mais très contestable d'ESP ("estimation du soutien au producteur") puisqu'il prend pour référence le prix mondial qui est pourtant un prix de dumping. Dans un courriel de 2004, Catherine Moreddu de l'OCDE me déclarait : "*Le surcoût de l'alimentation animale dû au soutien des prix des céréales est déduit du soutien des prix des produits animaux. On ne peut donc pas le considérer une deuxième fois dans les aides aux intrants*". Mais on ne demande pas de compter deux fois les aides aux aliments du bétail mais de les calculer correctement, ce que ne fait pas la manipulation de l'OCDE qui confond le "soutien des prix du marché" – différence entre prix intérieur et prix mondial – avec les subventions aux COP utilisés en alimentation animale. Essentiellement parce que les aides directes aux COP sont restées fixes dans le temps, notamment depuis leur intégration dans le RPU en 2005 alors que le surcoût de l'alimentation animale varie chaque année puisqu'il est la différence entre le prix intérieur et le prix mondial des COP multipliée par le volume allant à l'alimentation animale. A la limite il aurait pu y avoir débat lorsque les prix mondiaux des céréales était faible de sorte que ce prétendu "surcoût de l'alimentation animale" était élevé – une moyenne de 4,147 Md€ dans l'UE de 1986 à 1999 selon l'OCDE – mais maintenant que les prix mondiaux des céréales ont grimpé en flèche depuis 2008, le "surcoût de l'alimentation animale" a totalement disparu dans l'ESP de l'OCDE. Pourtant, les subventions aux aliments du bétail sont toujours là, avec 14,7 Md€ cachés dans les RPU et RPUS de l'UE, ce qui est la meilleure réfutation de ce concept mystificateur de l'OCDE.

Pourtant les aliments du bétail sont de très loin le principal coût de production des viandes, œufs et produits laitiers de sorte que leur exportation est fortement subventionnée.

Selon la FEFAC, la Fédération des producteurs d'aliments composés de l'UE, la production d'aliments composés (AC) de l'UE était 153,541 millions de tonnes (Mt) en 2012, dont 38,372 Mt de tonnes pour les bovins (lait et viande), 49,777 Mt pour les porcs, 51,504 Mt pour la

---

<sup>9</sup> Voir J. Berthelot, *Comments to the "U.S. Question to India" of 29 January 2014 at the WTO Committee on agriculture*, Solidarité, February 22, 2014, <http://www.solidarite.asso.fr/Papers-2014>. Une version française est en cours.

volaille et les œufs, 1,305 Mt d'aliments-veau à partir de lait (à ajouter aux bovins-viande) et 9,829 Mt à d'autres animaux (moutons, chèvres, équidés, poissons, lapins, aliments pour animaux de compagnie, etc.), ces deux dernières catégories n'étant pas prises en compte dans les calculs suivants. De même seul le lait de vache est compté, pas celui de brebis ou chèvre.

En outre 86,5 Mt d'aliments concentrés<sup>10</sup> autres que composés ont été utilisés dans les exploitations agricoles, dont 53 Mt de céréales auto-consommées par les agriculteurs et totalement d'origine UE et 33,5 Mt d'autres concentrés qu'ils doivent acheter, principalement les tourteaux d'oléagineux, le plus souvent importés, et les co-produits des industries agro-alimentaires, principalement d'origine UE.

D'autre part, le rapport Tallage montre que la répartition des concentrés entre les aliments composés (AC) et les aliments à la ferme (AF) pour les bovins, porcins et volailles, était en 2008 de 57,6% et 42,4% respectivement et que la composante énergie de ces concentrés a représenté 79,1% du total contre 20,9% pour la composante protéine, dont 71,5% et 28,5% respectivement pour les AC et 89,4% et 10,6% respectivement pour les AF (tableau 2).

Table 2 – Répartition des concentrés UE entre AC et AF (et %) en 2007-08

Million tonnes	Aliments composés	Aliments à la ferme	Total
Composante énergie	96,5 (52,11%)	88,7 (47,89%)	185,2 (100%)
Composante protéine	38,4 (78,53%)	10,5 (21,47%)	48,9 (100%)
Total	134,9 (57,62%)	99,2 (42,38%)	234,1 (100%)

Source: rapport Tallage

Comme, selon le rapport FEFAC pour 2008, la quantité totale de concentrés (240 Mt) et sa répartition entre AC (153,292 Mt) et AF (89 MT dont 51 Mt de céréales auto-consommées) étaient pratiquement identiques en 2008 qu'en 2012, on peut appliquer la répartition du rapport Tallage entre les aliments aux années 2008 à 2012.

Cependant la FEFAC montre que la production d'AC a utilisé en 2012 43,615 Mt de matières premières importées – dont 26,7 Mt de tourteaux, 10,2 Mt de céréales et 2,2 Mt de mélasse – de sorte que les AC d'origine UE n'étaient que de 109,929 Mt, dont 64,220 Mt de céréales, 25,822 Mt de tonnes de tourteaux, 17,026 Mt de coproduits des industries alimentaires, 1,204 Mt de protéagineux, 2,547 Mt d'huiles et graisses. Par conséquent, les AC nets d'origine UE comprenaient 89,434 Mt de produits énergétiques et 20,492 Mt de produits protéiques.

Si l'on suppose que la répartition de tous les concentrés entre AC et AF de 2007-08 peut être appliquée à la répartition des concentrés d'origine UE en 2012, d'autant que les prix des aliments ont été presque aussi élevés ces deux années, le tableau 3 déduit cette répartition aussi pour les AF en 2012.

Tableau 3 – Répartition des concentrés d'origine UE en 2012

Million de tonnes	Aliments composés	Aliments à la ferme	Total
Composante énergie	89,43 (92,67%)	82,20 (47,89%)	171,63 (100%)
Composante protéine	20,49 (53,36%)	5,60 (21,46%)	26,09 (100%)
Total	109,91 (81,48%)	87,80 (44,41%)	197,71 (100%)

Source: FEFAC

<sup>10</sup> On parlera plus simplement de "concentrés" pour désigner tous les aliments du bétail autres que les fourrages grossiers consommés par les ruminants, ces concentrés incluant les aliments composés achetés et les concentrés consommés sur les exploitations, dont une partie est auto-produite sur l'exploitation, notamment les céréales.

Le tableau 4 se base sur le rapport Tallage pour répartir les AC et AF entre animaux en 2012.

Tableau 4 – Répartition des AC et AF de l'UE entre animaux en 2012

%	Bovins viande	Bovins lait	Porc	Volaille&oeufs	Total
AC	10,54	18,99	34,64	35,84	100
AF	36,14	13,62	38,45	11,80	100

Source: FEFAC et Tallage

Le tableau 5 applique cette répartition entre AC et AF et entre animaux au tableau 2 pour obtenir la répartition des concentrés d'origine UE entre composantes énergie et protéique.

Tableau 5 – Répartition des AC et AF entre énergie et protéines et entre animaux en 2012

Mt	Bovins-viande	Bovins-lait	Porc	Volaille+oeufs	Total
Aliments composés					
Energie	9,43	16,98	30,98	32,05	89,43
Protéines	2,16	3,89	7,10	7,34	20,49
Total	11,59	20,87	38,08	39,39	109,92
Aliments à la ferme					
Energie	29,71	11,20	31,61	9,70	82,22
Protéines	2,02	0,76	2,15	0,66	5,59
Total	31,73	11,96	33,76	10,36	87,81
Total des concentrés					
Energie	39,14	28,18	62,59	41,75	171,65
Protéines	4,18	4,65	9,25	8,00	26,08
Total	43,32	32,83	71,84	49,75	197,73

Source: FEFAC et Tallage

Copié d'un rapport confidentiel écrit en 2012, le tableau 6 montre l'évolution des subventions totales de l'UE aux aliments du bétail de 2000 to 2010. Puisque l'écrasante majorité de ces subventions sont maintenant camouflées dans les RPU et RPUS soi-disant totalement découplés et fixes, on utilisera celles de 2010 pour 2012, même si elles étaient sensiblement supérieures en 2012 par suite de la hausse des aides en Bulgarie et Roumanie qui n'avaient pas fini leur processus de hausse des aides du RPUS par ha.

Tableau 6 – Subventions totales aux aliments du bétail de l'UE de 2000 à 2010

Millions d'€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Average
EU15 énergie	6437	7803	8094	9135	7324	9333	9350	9189	8117	9373	9613	8524
EU12 énergie						1629	2095	2782	2335	2678	3070	1326
Huile végétale	431	601	568	431	422	561	561	561	561	561	561	529
EU27 énergie	6868	8404	8662	9566	7746	11523	12006	12532	11013	12612	13244	10379
EU15 protéine	1879	1792	2004	1898	1956	1870	1541	1456	1432	1943	1390	1742
EU12 protéine						29	38	81	75	88	105	37
EU27 protéine	1879	1792	2004	1898	1956	1919	1579	1537	1507	2031	1495	1779
Total	8747	10196	10666	11464	9702	13442	13585	14069	12520	14643	14739	12158

Le tableau 7 répartit les subventions aux aliments du bétail de 2012 entre énergie et protéines et entre les animaux, sans nécessité de distinguer entre AC et AF.

Compte tenu du volume et de la valeur aux prix à l'exploitation des productions animales de l'UE en 2012, le tableau 8 – qui résume les analyses faites plus loin sur les différents produits animaux – montre la subvention moyenne par tonne aux aliments du bétail et les subventions correspondantes aux exportations totales de ces produits. Cependant, on a converti en tonnes équivalent carcasse (t.e.c.) – auquel on a assimilé l'équivalent œuf en coquille qui a été ajouté au poids carcasse des volailles – et tonnes équivalent-lait (t.e.l.) tous les produits exportés, y



compris les animaux vivants et les produits transformés (voir les tableaux détaillés dans les sections spécifiques plus loin). La subvention moyenne par tonne d'aliments du bétail contenue dans toutes les viandes exportées a été de 281,8 € – de 243,6 € pour le porc à 295,1 € pour la volaille et 430,1 € pour la viande bovine –, alors qu'elle était limitée à 91,5 € par tonne de produits laitiers et à 17,5 € par tonne d'équivalent-lait, ce qui implique un taux de dumping moyen des seuls aliments du bétail de 14,1% pour toutes les viandes – de 11,4% pour le porc à 18,1% pour la viande bovine – et de 3,7% seulement pour le lait. Mais le lecteur doit être conscient que ces taux de dumping concernent les seules subventions aux aliments du bétail et non les taux complets de dumping incorporant des paiements directs aux producteurs et les restitutions à l'exportation pour la volaille et le porc en 2012.

Tableau 7 – Répartition des AC et AF de l'UE entre énergie et protéine et entre animaux en 2012

	Bovins-viande	Bovins-lait	Porc	Volaille&oeufs	Total
Total des concentrés en Mt					
Energie	39,14	28,18	62,59	41,75	171,65
Protéines	4,18	4,65	9,25	8,00	26,08
Total	43,32	32,83	71,84	49,75	197,73
Répartition des subventions aux aliments du bétail entre les animaux en €M					
Energie	3019,9	2174,3	4829,3	3221,3	13244,3
Protéines	239,6	266,6	530,2	458,6	1495
Total	3259,5	2440,8	5359,5	3679,9	14739,7

Tableau 8 – Production, exportation, subventions aux aliments bétail pour viande et produits laitiers en 2012

	Bovins-viande	Bovins-lait	Porc	Volaille&oeufs	Viande totale
EU production in 2012					
Production: 1000 t	7578	140148	22004	12466	42048
Production: millions €	32087	51619	37621	30204	151531
Exportations en poids de produits et en poids équivalent-carcasse ou équivalent-lait en 2012					
Exportations: 1000 t	610,5	3402	2879	1466	4955,5
1000 t p.e.c. et p.e.l.	499,3	18588	3322,7	1762	5584
Export°/production: %	8,06%	13,26%	13,08%	20,78%	14,45%
Export°en millions d'€	1683	8813	6125	2392	10200
Prix FAB €/t produit	2756	2590	2127,6	1632	2058,3
Pri FAB €/t p.e.c.-p.e.l.	3369	474,1	1843,2	1357,5	1826,6
Subventions aux aliments du bétail					
Total: millions d'€	3259,5	2440,8	5359,5	3679,9	12298,9
€/t de produits	430,1	17,4	243,6	295,2	292,5
Subventions/export°:M€	262,4	323,7	701,2	432,8	1396,4
Subs/t produit exporté	429,8	95,1	243,6	295,2	281,8
" €/t p.e.c.-p.e.l.	414,6	17,5	216,6	245,1	250,1
Taux dumping subv/ali.	17,9%	3,7%	11,4%	18,1%	14,1%

Source: Eurostat

### **III - Evaluation du dumping des exportations de certains produits agroalimentaires extra-UE et vers les pays ACP en 2012**

Formellement l'Afrique du Sud n'est pas un Etat ACP car il n'a pas signé l'Accord de Cotonou, ayant déjà conclu en 1999 un accord bilatéral avec l'UE (ACDC : accord de commerce, développement et coopération UE-Afrique du Sud). Pourtant l'Afrique du Sud est très impliquée avec les autres pays ACP, en particulier dans la SADC, la communauté économique régionale de l'Afrique australe, avec l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie et le Swaziland. Les chiffres suivants incluent donc les exportations de l'UE vers l'Afrique du Sud.

Le tableau 1 a montré que l'UE a exporté 8,914 Mt de produits agricoles et alimentaires pour 7,066 Md€ vers les pays ACP en 2012. On se centrera sur l'évaluation du dumping des céréales, des produits laitiers et des viandes et œufs en 2012.

Une question méthodologique concerne les données nécessaires pour évaluer le taux de dumping. On dispose de la valeur de production aux prix agricoles courants à l'exploitation des produits agricoles non transformés, mais de nombreuses exportations portent sur des produits transformés. Le problème est résolu en transformant ces produits transformés en équivalent céréales (e.c.), en tonnes équivalent carcasse (t.e.c.) – mais la production de certains produits carnés est parfois fournie en e.p.c. – et en tonnes équivalent-lait (t.e.l.). Toutefois, si les taux de conversion appropriés sont raisonnablement disponibles pour les produits laitiers, mais seulement pour les codes à deux chiffres du système harmonisé (SH2) de la nomenclature du commerce, il a été difficile de trouver les taux de conversion en e.p.c. des exportations détaillées des produits carnés en codes à 8 chiffres (SH8), et Eurostat m'a répondu que ces tables de conversion ne sont pas disponibles dans l'UE. Je me suis efforcé d'identifier les taux de conversion les plus probables à partir de ceux utilisés par l'USDA, le Canada et la France, mais qui sont souvent contradictoires. En général, l'e.p.c. est bien inférieur à 1 pour les animaux vivants, supérieur à 1 pour les morceaux de viande et les viandes désossées, ainsi que pour les préparations à base de viande (classe 16 du SH2), mais certaines préparations à base de viande ont un e.p.c. bien inférieur à 1. Les lecteurs doivent donc considérer que la répartition des taux de conversion des produits carnés en t.e.c. faite dans les tableaux n'est qu'une estimation et pourra être remise en question si la Commission européenne établit ses propres coefficients de conversion.

#### **4.1- Le dumping des exportations de céréales**

Le tableau 9 montre que les exportations communautaires de céréales se sont chiffrées à 34,550 Mt en 2012, dont 22 Mt de céréales brutes pour 5,712 Md€, et 12,5 Mt dans les produits transformés, dont 5,4 Mt dans ceux en farines, gruaux, malt et amidon, 4,9 Mt dans les préparations de céréales et 2,1 Mt dans la bière et les spiritueux.

Tableau 9 – Céréales contenues dans les exportations de produits céréaliers de l'UE en 2012

Code and label	Exportations des produits		En équivalent céréales		Subventions	Taux de dumping
	dollars	tonnes	%	tonnes	dollars	%
1001 blé	3974828185	15990286	100%	15990286	989798703	24,9%
1002 seigle	15339871	67441,7	100%	67441,7	4174641,2	27,2%
1003 orge	841655399	3668986,1	100%	3668986,1	227110240	27%
1004 avoine	32021407	135819,4	100%	135819,4	8407220,9	26,3%
1005 maïs	687761401	1951336	100%	1951336	120787698	17,6%
1006 riz	149062866	209730,1	100%	209730,1	12982293,2	8,7%
1007 sorgho grain	3989405	9660,8	100%	9660,8	598003,5	15%
1008 autres céréales	7079770	9080,6	100%	9080,6	562089,1	7,9%
Total céréales brutes	5711738304	22042340,7	100%	22042340,7	1364420889	23,9%
1101 farine de blé	296457657	800238,5	129,87%	1039270	64330813	21,7%
1102 farines d'autres céréales	19184628	35561	129,87%	46183,1	2858733,9	14,9%
1103 gruaux, pellets	142315690	347293,4	129,87%	451030	27918757	19,6%
1104 autres transformations	122899358	171159,2	100%	171159,2	10594754,5	8,6%
1107 malt	995947010	2303435,6	120%	2764122,7	171099195	17,2%
1108 amidon, inuline	455636031	680950,7	142,86%	972806,2	60216703,8	13,2%
19 préparations de céréales	7829128892	2944503,1	1,667%	4907515	303775179	3,9%
2203 bière à partir de malt	2608022603	2763839,9	17%	464325,1	28741723,7	1,1%
220830 whisky	4517017282	590933,1	117%	691391,7	42797146,2	0,9%
220850 gin et genièvre	290754931	57499,9	117%	672748,8	41643150,7	14,3
220860 vodka	1241979624	271161,3	117%	317258,7	19638313,5	1,6%
Total	24231082010	33008916,4		34540151,2	2138035359	8,8%

Source: Eurostat

Compte tenu d'une subvention intérieure moyenne de 61,9 €/t – provenant essentiellement des aides directes prétendument découplées, cachées dans le SPS (système de paiement unique) et SAPS (système de paiement unique à la surface) et extrait d'un rapport personnel; mais le règlement du Conseil 1782/2003 du 29 septembre 2003 avait déjà fixé à 63 €/t l'aide directe de l'UE15 à incorporer au RPU, l'aide directe moyenne du RPUS étant toutefois inférieure – les subventions à l'exportation ont atteint 2,138 Md€ et le taux de dumping des céréales brutes incorporées dans les produits céréaliers exportés – taux mesuré par le ratio des subventions à la valeur des exportations de tous les produits céréaliers – était de 8,8 % en 2012, dont 29,8% pour les céréales brutes.

Le tableau 10 montre que les exportations de produits céréaliers de l'UE aux pays ACP ont atteint 5,653 Mt en 2012 pour 350 M€, dont 2,763 Mt de céréales brutes, 1,930 Mt dans les produits de la minoterie, 0,810 Mt dans les préparations de céréales et 0,151 Mt dans la bière et les spiritueux. Le taux de dumping a été en moyenne de 12%, supérieur de 36% aux 8,8% pour l'ensemble des exportations extra-UE.

Tableau 10 – Céréales dans exportations de produits céréaliers de l'UE aux pays ACP, 2012

Code and label	Exportations des produits		En équivalent céréales		Subventions	Taux de dumping
	dollars	tonnes	%	tonnes	dollars	%
1001 blé	652963411	2633305,5	100%	2633305,5	163001610	25%
1002 seigle	194	0,3	100%	0,3	18,6	9,6%
1003 orge	10761583	38956	100%	38956	2411376,4	22,4%
1004 avoine	55239	141,4	100%	141,4	8752,7	15,8%
1005 maïs	18281213	85361,8	100%	85361,8	5283895,4	28,9%
1006 riz	4152980	5172,9	100%	5172,9	320202,5	7,7%
1007 sorgho grain	90000	40	100%	40	2476	2,8%
1008 autres céréales	149833	98	100%	98	6066,2	4%
Total céréales brutes	686454453	2763075,9	100%	2763075,9	171034398	24,9%
1101 farine de blé	220750870	631350,5	129,87%	819934,9	50753970,3	23%
1102 farines d'autres céréales	3206048	7810,3	129,87%	10143,2	627864,1	19,6%
1103 gruaux, pellets	59089611	146428,9	129,87%	190167,2	11771349,7	19,9%
1104 autres transformations	19838283	27417,1	100%	27417,1	1697118,5	8,6%
1107 malt	303728388	723532,8	120%	868239,4	53744018,9	17,7%
1108 amidon, inuline	4788321	9547,7	142,86%	13639,8	844303,6	17,6%
19 préparations de céréales	892899884	485978,3	1,667%	810125,8	50146787	5,6%
2203 bière à partir de malt	301480144	418800,9	17%	71196,2	4407044,78	1,5%
220830 whisky	379716064	55284,2	117%	64682,5	4003846,75	1,1%
220850 gin et genièvre	14015577	6549,2	117%	7662,6	474314,94	3,4%
220860 vodka	18527284	5961,6	117%	6975,1	431758,69	2,3%
Total	2904494927	5281737,4		5653259,7	349936775	12%

## **4.2 – Le dumping des exportations de produits laitiers**

### **4.2.1 – Le dumping des exportations totales de produits laitiers extra-UE**

Le tableau 11 montre que l'UE a exporté en 2012 3,402 Mt de produits laitiers pour 8,813 Md€, dont 0,516 Mt de lait non concentré et crème (code 0401) pour 444 M€, 1,203 Mt de lait concentré (code 0402) pour 3 Md€, 0,156 Mt de produits frais (code 0403) pour 289 M€, 0,543 Mt de lactosérum concentré (code 0404) pour 893 M€, 0,127 Mt de beurre (code 0405) pour 510 M€, 0,777 Mt de fromage (code 0406) pour 3,618 Md€ et 80 765 t de caséine et caséinate (code 3501) pour 542 M€. Le prix FAB moyen des produits laitiers a été de 2590 €/t. On n'a pas tenu compte à temps du lactose (code 170211) pour lequel il y a eu 0,142 Mt d'exportations pour 245,4 M€. En réalité les exportations de produits laitiers ont été bien plus importantes car l'on n'a pas tenu compte, comme on a pu le faire pour les céréales, faute de données, des produits laitiers incorporés dans d'autres produits alimentaires exportés : biscuits, pâtisserie, confiseries, chocolats, plats préparés, aliments-veau de boucherie, etc.

Tableau 11 – Exportations extra-UE et subventions par type de produits laitiers en 2012

	0401	0402	040210	0402-040210	0403	0404	0405	0406	3501	Total
Millions d'€	443,9	3005,9	1278	1727,9	288,6	893	509,7	3617,7	54,2	8813
1000 t	516	1203	523,5	679,5	156	543	127	776,5	80,8	3402,3
Prix FAB: €/t	860,3	2499	2441	2543	1850	1645	4012	4659	6712	2590
t.e.l. par t produit	1	6,2	5	7,1	2,1	2,5	11,4	8,2	14	5,5
1000 t.e.l.	516	7441	2616,5	4824,5	327,6	1357,5	1447,8	6367,3	1130,7	18587,9
Prix FAB/t.e.l.	860,3	404	488,4	358,2	881	657,8	352,1	568,2	479,4	474,1
Subv.: 1000 €	26574	383212	134750	248462	16871	69911	74562	327916	58232	957278
Taux dumping	6%	12.7%	10.5%	14.4%	5.8%	7.8%	14.6%	9.1%	10,7%	10,9%

Source: Eurostat

Pour évaluer les subventions à l'exportation, on convertit en tonne équivalent-lait (t.e.l.) les différents types de produits laitiers exportés. L'Office de l'élevage français utilise les facteurs de conversion suivants, qui sont ceux élaborés par l'Allemagne, en "équivalent-lait de matière solide utile", après un calcul portant sur les composantes protéique et matière grasse de chaque produit, mais ne semble pas appliquer ces coefficients de conversion pour chaque type de produit laitier exporté. On retenu les coefficients suivants : 5 kg de lait pour un kg de lait écrémé en poudre (LEP), 7,1 kg pour le lait gras en poudre, 11,4 kg pour le beurre, 8,2 kg pour le fromage, 14 pour la casine (un taux qui serait très sous-estimé). Les 3,402 Mt exportées en 2012 auraient ainsi un équivalent-lait de 18,588 Mt, soit un coefficient de conversion moyen de 5,5. Ces exportations de produits laitiers en t.e.l. ont représenté 13,28% de la production de l'UE de 140 Mt de lait de vache liquide. Le prix FAB moyen par t.e.l. a été de 474,1 €/t. Le taux de dumping lié à la seule subvention aux aliments du bétail a été de 17,4 €/t.e.l., soit 3,7% du prix FAB par t.e.l.

Outre les subventions aux aliments du bétail les producteurs de lait de l'UE15 ont reçu des aides directes par kg de lait depuis 2004, qui ont été transférés en 2007 au RPU, et sont donc fixes. Par contre les 10 nouveaux États membres qui ont adhéré à l'UE en 2004 (Bulgarie et Roumanie l'ont rejoint en 2007) n'ont pas bénéficié d'aides directes – pas plus pour le lait que pour la viande bovine ou les céréales – au motif que ces aides ont été accordées pour compenser la baisse des prix d'intervention avant leur adhésion. Par contre ils ont reçu le RPUS (régime de paiement unique à la surface), un paiement forfaitaire découplé par ha ayant augmenté progressivement soi-disant pour rattraper le niveau de l'aide du RPU de l'UE15 par hectare, ce qui est faux parce que le RPUS par ha a été basé sur les rendements beaucoup plus faibles par hectare ou par tête de bétail ou de lait par vache laitière avant leur adhésion. En fait, le RPUS anticipé par ha en 2016 sur les fonds du "premier pilier" (en dehors des fonds de développement rural du deuxième pilier) serait de 182 € contre 295 € dans l'UE15 et de 262 € dans l'UE27. Même s'ils pouvaient abonder le RPUS par des aides directes nationales complémentaires (CNDP), en partie financés par leur enveloppe de crédits de développement rural de l'UE de 2004 à 2006 mais pas au delà, ils accusaient un large retard sur les aides par ha de l'UE15. En outre ils ont affecté bien plus le CNDP aux cultures qu'aux productions animales, ce qui était aussi le cas pour le RPUS parce qu'il est découplé de la production alors que les cultures génèrent plus de revenus que les surfaces fourragères. En tout cas, il n'y a aucune raison de tenir compte de ces aides d'État du CNDP pas plus que cela n'est fait pour l'UE15.

Les surfaces fourragères – qui incluent les cultures fourragères (dont le maïs fourrage et les protéagineux mais ni les céréales ni les oléagineux), l'herbe et les prairies permanentes et prairies – représentaient en 2010 15,946 millions d'ha ou 33,3 % de la superficie agricole utilisée de 47,892 millions d'ha dans l'UE10 (Malte et la Slovénie ont opté pour le RPU). Étant donné que le RPUS est de 5,916 Md€ en 2012 le RPUS moyen par ha a été de 123,5 € et le RPUS total pour les surfaces fourragères a été de 1,970 Md€. Mais, outre la consommation

de cultures fourragères les bovins, de viande ou de lait, consomment un minimum de concentrés à base de céréales et de tourteaux d'oléagineux. Cependant, comme on a déjà calculé plus haut les subventions aux aliments du bétail pour l'UE12, on ne peut les compter une seconde fois au titre des aides directes au revenu des éleveurs de bovins-lait ou viande.

Outre les aides directes au revenu des producteurs de lait de l'UE15, l'article 68 du "bilan de santé" de la PAC en 2008 a ajouté 237 M€ en 2010, élevant l'aide directe au revenu à 4,764 Md€ en 2010, un montant que l'on conserve pour 2012. En outre 8 M€ d'aides au stockage du beurre ont été accordées en 2012.

Divisé par les 140,148 tonnes de lait de vache produites en 2012, les 4,772 Md€ d'aides directes ont correspondu à 34,1 €/t de lait. Étant donné que les exportations de produits laitiers de l'UE ont été de 18,588 Mt d'équivalent-lait (t.e.l.) en 2012 elles ont reçu 633,9 M€ d'aides directes. L'ajout des 34,1 €/t.e.l. à la subvention aux aliments du bétail de 17,4 €/t.e.l. conduit à une subvention totale de 51,5 €/t.e.l. avec un total de 957,3 M€ pour les subventions aux producteurs de lait. Puisque les exportations ont représenté 13,28% de la production totale de lait de vache, le total des subventions à l'exportation a été de 127,1 M€ et le taux de dumping moyen – rapport des subventions à l'exportation à la valeur des exportations – a été de 10,9%, allant de 6% pour le lait non concentré et la crème à 14,6% pour le beurre.

#### **4.2.2 – Le dumping des produits laitiers de l'UE vers les pays ACP**

Le tableau 12 montre que l'UE a exporté en 2012 428,473 tonnes de produits laitiers vers les pays ACPs pour 981,8 M€, dont 122,114 t de lait et crème non concentrés pour 81,7 M€, 229 177 t de lait concentré pour 664,6 M€, 23 358 t de produits frais pour 40,6 M€, 16 753 t de lactosérum concentré pour 25,1 M€, 7 295 t de beurre pour 32,2 M€, 25 823 t de fromage pour 117,2 M€ et 3 953 t de caséine et caséinate pour 20,5 M€. On n'a pas tenu compte à temps des 4 844 t d'exportations de lactose pour 9,3 M€ en 2012 mais son faible poids ne changerait pas significativement les résultats.

Le prix FAB moyen des produits laitiers exportés vers les pays ACP a été de 2,291 €/t de produit et de 470,5 €par t.e.l. La subvention moyenne de 51,5/t.e.l. aux 2,087 Mt.e.l. vers les pays ACP correspond à une subvention totale de 107,5 M€ et à un taux moyen de dumping de 10,9%, de 6,2% pour les produits frais (code 0403) à 13,9% pour la caséine (code 3105).

Table 12 – Exportations et subventions par type de produits laitiers vers pays ACP en 2012

	0401	0402	040210	0402-040210	0403	0404	0405	0406	3501	Total
1000 €	81700	664561	122789	541772	40571	25085	32248	117178	20459	981802
tonnes	122114	229177	49460	179717	23358	16753	7295	25823	3953	428473
Prix FAB: €/t	669	2778,5	2482,6	3014,6	1736,9	1497,3	4420,4	4537,8	4901,5	2291
t.e.l. par t produit	1	6,6	5	7,1	2,1	2,5	11,4	8,2	14	4,8
1000 t.e.l.	122114	1523291	247300	1275991	49052	41883	83163	211749	55341	2086593
Prix FAB/t.e.l.	669	436,3	496,5	424,6	827,1	598,9	387,8	553,4	369,7	470,5
Subvention:1000 €	6289	78449	12736	65714	2526	2157	4283	10905	2850	107459
Taux de dumping	7,7%	11,8%	10,4%	12,1%	6,2%	8,6%	13,3%	9,3%	13,9%	10,9%

Source: Eurostat

### **4.3 – Le dumping des exportations de viande de volailles et d'œufs**

#### **4.3.1 – Le dumping des exportations extra-UE27**

Les tableaux 13 et 14 montrent que, en 2012, les exportations totales de produits des volailles de l'UE se sont élevées à 1,478 Mt pour 2,406 Md€, dont 1,277 Mt de viande de volaille pour

1,582 Md€, 50 518 t de préparations (codes 160231, 160232, 160239) pour 173,4 M€, 12 959 t de volailles vivantes pour 302,5 M€ et 125 029 t d'œufs pour 348,6 M€.

Table 13 – Les exportations de produits de volaille extra-UE et aux pays ACPs in 2012

	Vers extra-UE27		Vers les pays ACP	
	dollars	tonnes	dollars	tonnes
0105 Volailles vivantes	302468467	12958,6	25629313	689,4
" poids en t.e.c. : x 0,79	302468467	10237,3	25629313	544,6
020711 Coqs et poules en frais ou réfrigéré, pas en morceaux	17174575	8731,1	2391868	2306,4
020712 Coqs et poules congelés, pas en morceaux	431714129	314228,9	89835346	72948,4
020713 morceaux désossés ou abats frais ou réfrigérés de coqs et poules	85546881	54154	26372343	31673,4
020714 morceaux désossés ou abats congelés de coqs et poules	683177818	714404,3	327780195	301242,9
020724 Dindes en frais ou réfrigéré, pas en morceaux	1249333	425	67150	27,5
020725 Dindes congelées, pas en morceaux	5619666	2170,7	2059016	679,6
020726 morceaux désossés ou abats frais ou réfrigérés de dindes	45417280	17236,2	12806510	10213,2
020727 morceaux désossés ou abats congelés de dindes	156899185	126047,9	100606931	76104,4
020741 morceaux ou abats congelés de canards (sauf foies)	1087148	336,6	125818	49,2
020742 morceaux désossés ou abats congelés de dindes (sauf foies)	17624900	7873,1	1782590	730,4
020743 morceaux ou abats congelés de canard et oie (sauf foies gras)	16052382	725,8	251314	13,5
020744 morceaux désossés ou abats frais-réfrigérés de canards (sauf foie gras)	14104884	2525,5	471063	167,9
020745 morceaux ou abats congelés de canard	65355903	18850,6	1171380	526,9
020751oies en frais ou réfrigéré, pas en morceaux	184637	34,2		
020752 oies congelées, pas en morceaux	2963359	748	9771	1,7
020753 foies gras d'oie, frais ou réfrigérés	3182816	99	2622	0
020754 020741 morceaux ou abats frais-réfrigérés d'oie (sauf foie gras)	522478	138,1		
020755 morceaux ou abats congelés doie	29338138	5602,1	49814	68,3
020760 viande et abats de pintade, en frais, réfrigéré, congelé	3254905	1240,7	1080699	810,5
020990 gras de volaille	1458362	1172,8	65320	25,6
Sous-total viandes	1581928779	1276744,6	566929750	497590
" en t.e.c. : x 1,3	1581928779	1659768	566929750	646867
16022010 préparations de foie d'oie ou de canard	12678602	611,5	588878	31,7
160231 viande ou abats de dinde	17336018	5459,4	1807537	631
160232 viande ou abats de coqs ou pouless	127315027	40190,9	9192245	3598,3
160239 viande de canard ou oie préparée ou en conserve	16056738	4256,5	1695905	723,3
Sous-total préparations	173386385	50518,3	13284565	4984,3
" en t.e.c. : x 1,3	173386385	65673,8	13284565	6479,6
Sous-total viandes et préparations	1755315164	1340222	605843628	503264
" en t.e.c.	1755315164	1720524	605843628	652396
0407 œufs de volaille en coquille, frais ou cuits	309342660	111863,3	38716648	23527,6
0408 œufs de volailles non en coquille, et jaunes d'œufs	39219662	13165,2	1798856	3540
Sous-total œufs	348562322	125028,5	40515504	27067,6
"en t.e.c. : x 1,7 pour 0408 (22381)	348562322	134244,3	40515504	29545,6
TOTAL volaille	2406345953	1478209	646359132	530331
" en t.e.c.	2406345953	1869923	646359132	681942

Source: Eurostat

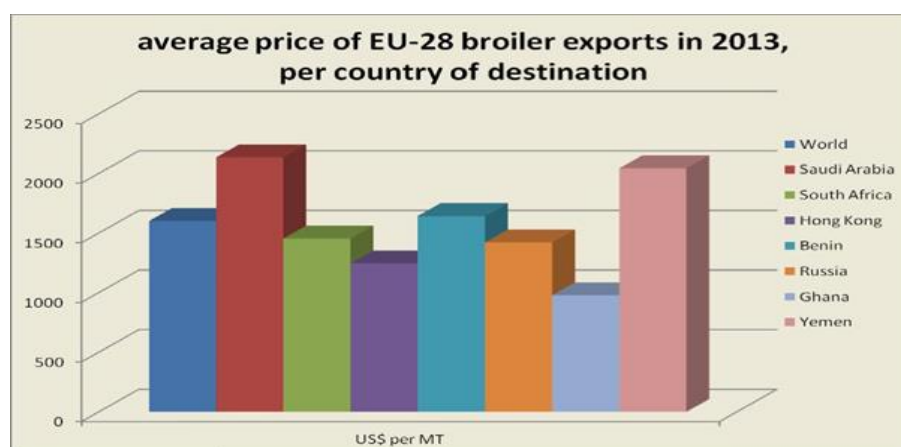
En tonnes équivalent carcasse (t.e.c., y compris les oeufs en équivalent-coquille) les exportations ont été de 1,870 Mt, avec un prix FAB moyen de 1632 €/tonne de produit. Les subventions aux aliments du bétail de 403,7 M€, ou de 245,1€ en moyenne par t.e.c., sont répartis entre les produits en fonction de leur part dans le tonnage total en t.e.c.

Le taux moyen de dumping pour les aliments du bétail – ratio des subventions aux aliments du bétail à la valeur des exportations – était de 18.1%, allant de 6,7% pour les préparations à 24,4% pour la viande de volaille, ce qui est important.

Cependant il faut ajouter 79,307 M€ de restitutions à l'exportation en 2012 et 1,819 M€ à celle des oeufs. Mais ces restitutions ont été suspendues depuis juillet 2013. Bien qu'elles étaient légalement limitées aux exportations de poulets entiers congelés vers le Moyen-Orient et la Communauté des Etats indépendants (ex-URSS), les sociétés de volailles qui en ont bénéficié – essentiellement les deux françaises Doux et Tilly-Sabco –, qui exportent aussi d'autres produits de volaille à d'autres pays, et notamment aux pays ACP, ont très bien pu faire des subventions croisées à leurs exportations vers d'autres destinations et produits dès lors qu'elles

étaient déjà compétitives dans les pays du Moyen-Orient. En effet le graphique suivant, tiré d'un rapport de l'USDA<sup>11</sup>, montre que les prix FAB de l'UE étaient nettement supérieurs en Arabie Saoudite que ceux sur d'autres destinations, même si le graphique s'applique à 2013.

Le rapport de l'USDA joute : "Il apparaît également que les exportations françaises de poulets congelés sont bien adaptées au marché saoudien, qui est à la recherche de petits formats (moins de 1 kg, à 40 jours d'âge à l'abattage) que de nombreux concurrents ne peuvent pas fournir" et parce que "La situation économique favorable dans les marchés-clé d'importation, comme l'Arabie saoudite en raison des prix élevés du pétrole, ont permis aux exportateurs de volailles entières congelées de l'UE-28 de répercuter en 2013 sur leurs clients étrangers la plupart de leurs coûts de production accrus. Il apparaît aussi que les poulets entiers congelés français sont bien adaptés au marché saoudien, qui recherche des petit poules (moins d'1 kilo, de 40 jours à l'abattage) que de nombreux concurrents ne peuvent fournir".



Source: USDA Gain report

On a alloué les restitutions à l'exportation aux différents produits de la viande de volaille en fonction de leurs poids en t.e.c. – respectivement 96,5%, 2,9% et 0,6% – les restitutions aux œufs étant attribuées à ceux-ci. Finalement les 513 M€ de subventions totales aux exportations correspondent à un taux de dumping moyen de 21,4%, allant de 2,3% pour les volailles vivantes à 29,3% pour la viande de volaille.

Tableau 14 – Répartition des subventions aux exportations de volaille en 2012 par type de produit

	Viande de volaille	Préparations	Volailles vivantes	Oeufs	Total
1000 tonnes	1277	50,5	13	125	1465
Millions d'€	1582	173,4	302,5	348,6	2406
Prix FAB en €/t	1238,8	3433,7	21445	2788	1632
1000 t.e.c.	1660	65,7	10,2	134,2	1870
% de chaque produit	88,77%	3,51%	0,55%	7,18%	100%
Subvent°/alimentM€	386,5	11,7	2,4	31,2	431,9
% dumping aliment	24,4%	6,7%	7,9%	9%	18,1%
Restitutions M€	76,5	2,3	4,7	1,8	81,1
Subvent° totales M€	463	14	7,1	33	513
Taux dumping total	29,3%	8,1%	2,3%	9,5%	21,4%

Source: Eurostat

11

[http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Poultry%20and%20Products%20Annual\\_Paris\\_EU-27\\_9-16-2013.pdf](http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Poultry%20and%20Products%20Annual_Paris_EU-27_9-16-2013.pdf)

### 4.3.2 – Le dumping des exportations vers les pays ACP

Le tableau 14 montre que, en 2012, les exportations de l'UE de produits de volaille aux pays ACP ont atteint 530 331 t pour 646 M€, à un prix FAB moyen de 1236 €/t, avec 471 851 t de viande et d'abats de volaille pour 540,5 M€, 4 984 t de préparations pour 13,3 M€, 689 t de volailles vivantes pour 25,6 M€ et 23 068 t d'oeufs pour 40,5 M€. Étant donné que les exportations vers les pays ACP représentaient en moyenne 38,7 % des exportations totales de volaille en t.e.c. les 167,1 M€ de subventions aux aliments du bétail allouées aux pays ACP sont réparties entre les produits de volaille en fonction de leurs parts relatives en t.e.c. Cela aboutit à un taux de dumping moyen de 19,8% pour les subventions à l'alimentation des volailles, représenté par le rapport des subventions aux aliments à la valeur des exportations.

Tableau 14 – Répartition par produit des exportations de viandes de volaille aux pays ACP en 2012

	Viande de volaille	Préparations	Volailles vivantes	Oeufs	Total
1000 tonnes	497590	4984	689	27067,6	530331
Millions d'€	566930	13284	25629	40516	646359
Prix FAB en €/t	1145,5	2937	37969	1697	1236
1000 t de t.e.c.	646867	4984	544,6	29545,6	681942
% de chaque produit	94,86%	0,73%	0,08%	4,33%	100%
ExportACP/EUt.e.c.	38,97%	9,87%	5,34%	22,02%	38,70%
Sub. alim.: €1000	158548,3	1221,5	133,5	7241,7	167145
Taux dumping alim.	28%	9,2%	0,5%	17,9%	25,9%
Restitutions	25162,9	193,9	21,2	582	25960
Total subv. : €1000	183711	1415,4	154,7	7823,7	193105
Tau dumping total	32,4%	10,7%	0,6%	19,3%	29,9%
Part des ACP dans les exportations totales de volailles de l'UE					
En quantité	38,97%	14,32%	5,3%	19,11%	36,75%
En valeur	35,84%	9,78%	8,47%	11,62%	27,02%

Source: Eurostat

En ce qui concerne les restitutions à l'exportation, on a souligné qu'il est très probable que les exportations vers les pays ACP ont également bénéficié d'une subvention croisée malgré qu'elles aient été réservées légalement aux exportations de poulets entiers congelés vers le Moyen-Orient. Étant donné que les exportations vers les pays ACP représentaient en 2012 36,8 % des exportations totales de volaille en volume de l'UE et 27% en valeur, on estime que 32% du total des subventions à l'exportation, soit 25,960 M€, ont été affectées aux exportations vers les pays ACP, où la concurrence entre les pays exportateurs est forte. On répartit alors les 25,378 M € de restitutions à l'exportation aux produits à base de viande de volaille en fonction de leur part relative en t.e.c. et les 5,820 M € des restitutions spécifiques aux œufs. On arrive ainsi à 145,7 M€ de subventions totales à l'exportation, avec un taux de dumping moyen de 29,9%, dont 32,4% pour la viande de volaille.

En tout cas, la Commission européenne a peu de chance de s'opposer à un tel transfert de restitutions à l'exportation – transfert qu'elle ne peut d'ailleurs contrôler – car sa politique a toujours été d'accorder des restitutions à l'exportation supérieures aux pays pauvres, comme elle s'est toujours abstenue d'en allouer aux pays les plus développés, en particulier aux EU qui les considèrent comme une agression politique. Un bon exemple est l'"Argumentaire" que la Commission européenne avait distribué lors de la Conférence ministérielle de l'OMC de Seattle en Décembre 1999 et qui disait entre autres : *"En fait, les critiques sont rarement venues des pays en développement importateurs, car leurs consommateurs bénéficient des exportations de l'UE et, évidemment, si l'Union européenne n'accordait pas ces restitutions alors leurs consommateurs paieraient plus pour leur nourriture, car il y aurait moins de*



concurrence entre exportateurs sur ces marchés... Compte tenu de ses relations privilégiées avec les pays ACP, l'UE donne à presque tous les pays d'Afrique subsaharienne des restitutions supérieures à celles allant aux autres pays tiers"<sup>12</sup>.

Le rapport de l'USDA ajoute: "D'autre part, les exportations de morceaux de viande de volaille à bas prix et de la viande désossée mécaniquement à l'Afrique subsaharienne, en particulier à l'Afrique du Sud et au Ghana, va continuer à croître. Avec des exportations attendues proches de 140 000 tonnes en 2013, l'Afrique du Sud est en train de devenir le plus gros client de l'UE-28 de la viande de poulet, à côté de l'Arabie saoudite. L'UE-28 ne s'est pas jointe à la plainte déposée à l'OMC par le Brésil contre la hausse des droits de douane de l'Afrique du Sud". En effet, si l'Afrique du Sud a récemment augmenté ses droits de douane sur la volaille, qui affecte principalement le Brésil d'où 52% des poulets ont été importés en 2012, cette hausse n'affectera pas les exportations de l'UE, protégées par l'accord commercial bilatéral UE-Afrique du Sud<sup>13</sup>.

#### **4.4- Le dumping de l'UE sur ses exportations de viande de porc**

##### **4.4.1- Le dumping des exportations totales de viande de porc**

Les tableaux 17 et 18 montrent que l'UE a exporté 2,879 Mt de produits porcins en 2012 pour une valeur totale de 6,125 Md€, à un prix FAB moyen de 2,128 €/t avec des subventions totales de 720 M€, impliquant un taux de dumping moyen de 11,8%. L'essentiel des subventions portaient sur les aliments du bétail mais il y avait encore 18,6 M€ de restitutions à l'exportation. La subvention moyenne par t.e.c. a été de 216,6 €.

Tableau 17 – Exportations de produits du porc extra-UE27 et vers les pays ACP en 2012

	Extra-UE27		Aux pays ACP	
	dollars	tonnes	dollars	tonnes
0103 porcs vivants	144841197	53640,5	310117	12,9
" poids en t.e.c. : x 0,79	144841197	42376	310117	10,2
0203 viande de porc, fraîche ou réfrigérée ou congelée	3884113199	1603193,9	139448168	89079,9
020630 abats de porc frais ou réfrigérés	5558044	5798	590677	891,6
020641 foies congelés de porc	30382467	45763,5	1054806	984,4
020649 abats congelés de porc	1202833777	956822,1	49564510	58494,8
Sous-total viande de porc	5122887487	2611577,5	190658161	149450,7
t.e.c. : x par 1,15	5122887487	3003314,1	190658161	171868,3
021011 jambons, épaules et morceaux	31648372	3607,2	2470511	480,6
021012 panses entrelardées et morceaux	20844127	4604,4	3205119	793,2
021019 viande de porc salée, en saumure	248068426	28530,6	9236755	2701,9
160100 saucisses et produits similaires de viande, abats (66% du total)	300863627	104454,1	72725723	34262,8
160241 jambons et morceaux de porc	74001391	16104,5	6722757	2004,7
160242 épaules et morceaux préparés ou en conserve	14394417	4674,1	2997347	1033,6
160249 viande et abats préparés ou en conserve	167184752	51131,8	25246674	8927,7
Sous-total des préparations de porc	857005112	213106,7	122604886	50204,5
t.e.c. : x par 1,3	857005112	277038,7	122604886	65265,9
Total	6124733796	2878325	313573164	199668
" t.e.c.	6124733796	3322729	313573164	237144,4

Source: Eurostat

<sup>12</sup> European Commission, *Argumentaire. Agricultural policy and trade*, 23-11-1999, 14 p.

<sup>13</sup> <http://www.egfar.org/news/imported/continued-growth-projected-eu-poultry-meat-exports-africa>

Tableau 18 – Répartition des subventions aux exportations de porc de l'UE en 2012 par produit

	Viande de porc	Préparations	Porcs vivants	Total
1000 tonnes	2612	213,1	53,6	2879
Millions d'€	5123	857	144,8	6125
Prix FAB en €/t	1961,3	4021,6	2701,5	2127,6
1000 t.e.c.	3003,3	277	42,4	3322,7
% de chaque produit	90,38%	8,34%	1,28%	100%
Subvent°/aliments : M€	633,7	58,5	9	701,2
Taux dumping aliments	12,4%	6,8%	6,2%	11,4%
Restitutions : M€	16,8	1,6	0,2	18,6
Subventions totales : M€	650,5	60,1	9,2	719,8
Taux de dumping total	12,7%	7%	6,4%	11,8%

### **3.4.2- - Le dumping des exportations de viande de porc vers les pays ACP**

L'UE a exporté 200 000 tonnes (199 668 t exactement) de produits de porc aux pays ACP en 2012 pour 313,6 M€, à un prix FAB moyen de 1 570 €/t. Etant donné que les exportations vers les pays ACP ont représenté en moyenne 4,96% des exportations totales de porc en t.e.c. les 42,072 M€ de subventions aux aliments du bétail attribuables aux pays ACP sont répartis entre les produits de porc en fonction de leurs parts respectives. Comme déjà indiqué au tableau 8 le taux de dumping des subventions à l'alimentation des porcs – rapport de ces subventions à la valeur des exportations – a été en moyenne de 13,4 %.

Étant donné que les exportations vers les pays ACP représentaient en 2012 6,94% du total des exportations de porc de l'UE en volume et 5,12% en valeur, on estime que 6% du total des subventions à l'exportation sont à affecter aux exportations vers les pays ACP, où la concurrence entre les pays exportateurs est plus forte. On répartit alors les 43,188 M€ de subventions totales aux produits du porc en fonction de leur part relative en t.e.c. et on obtient un taux de dumping moyen de 13,8%, avec une subvention moyenne de 216,3 € par tonne de produit et de 182,1 par t.e.c.

Tableau 19 – Subventions aux exportations de porc de l'UE aux pays ACP en 2012 par produit

	Viande de porc	Préparations	Porcs vivants	Total
1000 tonnes	149451	50205	12,9	199668
Millions d'€	190658	122605	310	313573
Prix FAB en €/t	1275,7	2442,1	2403,9	1570,5
1000 t.e.c.	171868	65266	10,2	237144
% de chaque produit	72,47%	27,52%	0,03%	100%
Subventions aliments: 1000€	30489,6	11578,2	5	42072
Taux dumping aliments	16%	9,4%	1,6%	13,4%
Restitutions : 1000 €	1063,5	51,5	2	1116
Subventions totales : 1000 €	31553,1	11629,7	7	43188
" €/t.e.c.	183,6	178,2	686,3	182,1
Taux de dumping total	16,5%	9,5%	2,3%	13,8%
Part des ACP dans les exportations totales de porc de l'UE				
En volume	5,72%	23,56%	2,43%	6,94%
En valeur	3,72%	14,31%	0,21%	5,12%

#### **4.4- Le dumping des exportations de viande bovine de l'UE**

##### **4.4.1- Le dumping des exportations totales de viande bovine**

Comme pour les producteurs de lait ceux de viande bovine de l'UE15 bénéficient d'aides directes en plus des subventions aux aliments du bétail, même si la plupart de ces aides sont également camouflées dans le RPU soi-disant totalement découplé. On a montré plus haut que les nouveaux EM de l'UE12 n'ont pas bénéficié d'aides directes. Commençons par identifier ces aides directes bovines dans l'UE15.

Avant la réforme de la PAC de 2003 ayant décidé le découplage total des aides directes dans le RPU mis en œuvre à partir de 2005 dans la plupart des Etats membres (EM) et à partir de 2006 dans les autres, les producteurs de viande bovine bénéficiaient déjà de 5 types d'aides directes : prime à la vache allaitante (PMTVA) et prime supplémentaire à la vache allaitante (PSVA), prime spéciale aux bovins mâles (PSBM), prime à l'extensification et deux types de prime à l'abattage : pour les jeunes veaux et les bovins adultes. Comme ils ont été autorisés à le faire 5 EM (Autriche, Belgique, France, Portugal et Espagne) ont choisi de garder couplées (à 75 % en France et 100% dans les 4 autres EM) les PMTVA et PSVA et certains également la PSBM et la prime à l'abattage pour les veaux et les adultes. Cependant en 2012 seuls les PMTVA et PSVA ont pu rester couplées, les autres primes ayant été intégrées au RPU.

L'annexe VII du règlement du Conseil 1782/2003 du 29 Septembre 2003 a précisé la façon dont les aides directes bovines devaient être transférées au RPU : "*Lorsqu'un agriculteur a reçu des primes et/ou des primes supplémentaires pour le bétail, le montant est calculé en multipliant le nombre des animaux pour lesquels un paiement a été octroyé, respectivement, pour chaque année de la période de référence [2000-2002], par les montants par tête fixés pour l'année civile 2002*". Comme il est presque impossible d'identifier le nombre de têtes de bovins ayant bénéficié de ces diverses subventions dans l'UE15 dans la période de base, prendre la moyenne des aides effectivement déboursées les années budgétaires 2003 et 2004 est une bonne approximation du montant défini par le règlement. Cette moyenne pour les deux années était de 6,851 Md€, dont 2,083 Md€ pour la PMTVA, 75,6 M€ pour la PSVA, 1,937 Md€ pour la PSBM, 1,723 Md€ pour les primes à l'abattage et 1,032 Md€ pour la prime à l'extensification. Le fait que la PMTVA et PSVA soient restées couplées dans certains EM ne modifie pas le montant total des subventions à la viande bovine. Toutefois, ces montants doivent être réduits par la "modulation" au taux de 10% pour 2012 sur les exploitations recevant plus de 5.000 € par an. Le dernier chiffre disponible est de 2011, lorsque 12% des aides directes sont allées à 69% des bénéficiaires recevant moins de 5.000 €. Ce qui conduit à une modulation totale de 603 M€ en 2012 et à un RPU net pour la viande bovine de 6,246 Md€.

Puisque les EM de l'UE12 n'ont pas bénéficié d'aides directes, celles de l'UE27 sont limitées aux 6.246 Md€ reçus par les éleveurs bovins de l'UE15. Comme les exportations de produits bovins en t.e.c. ont représenté 6,72% des 7,578 Mt de la production de l'UE27 en 2012, les aides directes aux exportations ont été de 419,8 M€.

En outre il y a eu encore 37,193 M€ de restitutions en 2012, dont 31,490 M€ pour la viande bovine et 5,703 M pour les bovins vivants.

En l'absence de références claires sur les équivalents en t.e.c. des différents produits de viande et de préparations, on présumera que seuls les produits avec un taux de conversion en t.e.c. différent de 1 est une préparation.

Tableau 20 – Exportations de produits bovins extra-UE et vers les pays ACP en 2012

	Extra-UE27		Vers les pays ACP	
	dollars	tonnes	dollars	tonnes
0102 Bovins vivants	830254771	292487,8	3033463	755,2
" avec t.e.c.: x 0,55	830254771	160868,3	3033463	415,4
Produits avec taux de conversion en t.e.c. de 1 moins les exceptions plus bas :				
0201 viande bovine fraîche ou réfrigérée	440211740	121045,3	1164928	314
0202 viande bovine congelée	213570943	69602,2	21031839	15253,9
021020 viande bovine salée, en saumure, séchée ou fumée	9977740	833,3	223983	253,8
020610 abats frais ou réfrigérés de viande bovine	14710977	7787,4	1519679	1569,5
020621 langues congelées de viande bovine	10907508	2956,4	175791	84
020622 foies congelés de viande bovine	21321843	19394	3653816	3880,5
020629 abats congelés de viande bovine (sauf langues et foies)	82751201	75656,2	26323541	33449,3
160250 viande ou abats préparés ou en conserve de viande bovine	58974077	20764,1	22470081	11771,9
Sous-total	852426029	318038,9	76563558	66576,9
Moins les produits suivants au t.e.c. différent de 1 : t.e.c. net = 1	506795464	224236,8	45835728	48556,8
Moins produits avec t.e.c. = 1,3:				
02013000 viande bovine désossée fraîche ou réfrigérée	121884292	23673,6	697497	130,9
02023010 viande bovine désossée congelée, carcasse ou morceaux	4794188	1150,7	238041	105,8
02023050 viande bovine désossée congelée et morceaux de poitrine	4086962	1899,5	335890	332,6
02023090 viande bovine désossée congelée	164454680	50471,2	14590028	8352,5
02102010 viande bovine non désossée salée ou en conserve	338670	240,4	145183	195,2
Sous-total	295558792	77435,4	16006639	9117
" en t.e.c.	295558792	100666	16006639	11852,1
Moins produits au t.e.c. = 1,7:				
02102090 viande bovine désossée	9639070	592,8	78800	58,6
" en t.e.c.	9639070	1007,8	78800	99,6
Moins produits au t.e.c. = 0,8:				
16025095 viande bovine ou abats préparés ou en conserve	40432703	15773,9	14642391	8844,5
" en t.e.c.	40432703	12619,1	15358569	7320,3
Total	1682680800	610526,9	79597021	67332,1
Total en t.e.c.	1682680800	499398	79597021	68244,2

Source: Eurostat

Enfin le tableau 21 montre que les exportations bovines vers toutes destinations ont été de 610 527 tonnes pour 1,683 Md€ en 2012 avec un taux de dumping élevé de 42,7%. Mais il faut souligner que près de la moitié de ces exportations ont porté sur des bovins vivants.

Table 21 – Subventions aux exportations bovines extra-UE en 2012 par type de produit

	Viande	Préparations				Total viande	Bovins vifs	Total
	t.e.c.=1	t.e.c.=0,8	t.e.c.=1,3	t.e.c.=1,7	Total			
Tonnes	224236,8	15773,9	77435,4	592,8	93802,1	318038,9	292488	610526,9
1000 €	506795,5	40432,7	295558,8	9639,1	345630,6	852426,1	830254,8	1682680,8
Prix FAB en €/t	2260,1	2563,3	3816,8	16260,3	3684,7	2680,3	2838,6	2756,1
1000 t.e.c.	224236,8	12619,1	100666	1007,8	114293	338529,7	160868,3	499398
% par produit	44,90%	2,53%	20,16%	0,20%	22,89%	67,79%	32,21%	100%
Subv./alim: 1000€	117804	6629	52885	530	60044	177848	84513	262361
Dumping/aliments	14,4%	16,4%	17,9%	5,5%	17,4%	15,3%	10,2%	12,9%
Restitut. 1000€	20858,5	1173,8	9363,9	93,9	10631,6	31490,1	5703	37193
Aides directes "	188480	10607	84614	847	96068	284548	135216	419764
Total subvent° "	327142,5	18409,8	146862,9	1470,9	166743,6	493886,1	225432	719318
" par t produit	1458,9	1167,1	1896,6	2481,3	1777,6	1552,9	770,7	1178,2
Taux de dumping	64,6%	45,5%	49,7%	15,3%	48,2%	57,9%	27,2%	42,7%

Source: Eurostat

Puisque les exportations aux pays ACP ont représenté en 2012 11,03% des exportations totales extra-UE en volume et 4,73% en valeur, on présumera qu'au moins 7,79% des subventions totales, soit 56,678 M€, ont concerné les exportations vers les pays ACP, où la

concurrence entre exportateurs est sévère et on a déjà souligné que la Commission européenne est portée à subventionner davantage cette destination. Même si la qualité des produits bovins exportés vers les pays ACP est inférieure à celle du total des exportations telle que reflétée dans le prix FAB 2,3 fois moindre : 1,182 €/t contre 2,756 €/t, cette différence étant en partie imputable au faible poids des exportations de bovins vivants. On répartit les subventions totales parmi les produits bovins en fonction de leur part relative en t.e.c. et on arrive à un énorme taux de dumping moyen de 71,2%, avec une subvention moyenne de 841,8 €/t.

Table 21 – EU export subsidies to bovine products to ACPs in 2012 by type of product

	Viande	Préparations				Total viande	Bovins vifs	Total
	t.e.c.=1	t.e.c.=0.8	t.e.c.=1.3	t.e.c.=1.7	Total			
Tonnes	48556,8	8844,5	9117	58,6	18020,1	66576,9	755,2	67332,1
1000 €	45835,8	14642,4	16006,6	78,8	30727,8	76563,6	3033,5	79597,1
Prix FAB en €/t	944	1655,5	5328,5	1344,7	1705,2	1150	4016,8	1182,2
1000 t.e.c.	48556,8	7320,3	11852,1	99,6	19272	67828,8	415,4	68244,2
"% chaque produit	71,15%	10,73%	17,37%	0,15%	28,24%	99,39%	0,61%	100%
Subv° total 1000€	40326,4	6081,5	9845	85	16005,9	56332,3	345,7	56678
" par t de produit	830,4	687,6	1079,8	1450,8	888,2	846,1	457,8	841,8
Taux de dumping	88%	41,5%	61,5%	107,9%	52,1%	73,6%	114%	71,2%

Source: Eurostat

### Conclusion

Le tableau 22 résume le dumping des exportations de l'UE en céréales, produits laitiers et viandes extra-UE en 2012, dont vers les pays ACP. Les subventions aux exportations extra-UE ont atteint 4,907 Md€, dont 750,4 M€ vers les pays ACP, en fait 780,6 M€ en ajoutant le coton et le sucre. Puisque, selon le tableau 1, ces produits ont représenté 55,3% des exportations agricoles de l'UE vers les pays ACP en 2012 – dont 11,9% pour les céréales, 25,3% pour les produits de la minoterie, 10,6% pour les préparations de céréales, 9,9% pour les produits laitiers et 7,6% pour les viandes – cela implique que les subventions de l'UE à toutes ses exportations agricoles vers les pays ACP ont vraisemblablement dépassé 1 Md€ en 2012, d'autant que l'essentiel de ces subventions vient des aides directes soi-disant découplées du RPU et RPUS, aides qui sont imputables à tous les produits.

Tableau 22 – Dumping de l'UE sur céréales, produits laitiers et viandes extra-UE et vers les pays ACP en 2012

	Céréales	Produits laitiers	Bovins	Porc	Volailles&oeufs	Viandes	Total
Exportations de l'UE extra-UE							
1000 tonnes	33009	3402	610,5	2879	1466	4955,5	41366,5
1000 €	*	8813	1683	6125	2392	10200	*
Prix FAB	*	2590	2756	2127,6	1632	2058,3	*
1000 t.e.c.	34540	18588	499,4	3322,7	1762	5584	58712
Subvent° 1000€	2138035	957278	819357	479500	513000	1811857	4907170
Taux dumping	23,9% *	10,9%	40,4%	7,8%	21,4%	32,4%	
Exportations de l'UE vers les pays ACP							
tonnes	5281737	428473	67332	199668	530331	797331	6503588
1000 €	*	981802	79597	313573	646359	1039529	*
Prix FAB	*	2291	1182	2404	1236	1304	*
t.e.c.	5653260	2086593	68244	237144	681942	987330	8671842
Subvent° 1000€	349937	107459	56678	43188	193105	292971	750367
Taux dumping	24,9%*	10,9%	71,2%	13,8%	29,9%	28,2%	*
Part des pays ACP dans les subventions aux exportations de l'UE27							
ACP/extra-UE	16,4%	11,6%	8,5%	6%	37,6%	16,2%	15,4%

Source: Eurostat; \* donner la valeur totale des exportations de produits agroalimentaires transformés des céréales n'aurait pas de sens car la part des céréales dans ces produits est très différenciée.

A l'heure où l'UE exerce des pressions excessives sur les pays ACP pour signer et ratifier les APE régionaux avant le 1er octobre 2014, il est opportun de comparer le dumping de l'UE avec les engagements des Etats membres de l'UE au sein du Conseil des ministres ACP-UE du 7 Juin 2013 sur le 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED) pour les 7 années 2014-20. Ils ont adopté une enveloppe de 29,089 Md d'euros courants pour les ACP. Cette enveloppe divisée par sept années implique 4,156 Md€ par an. Et divisée par le 1 milliard d'habitants des pays ACP à mi-parcours du 11<sup>e</sup> FED le 30 Juin 2017 correspond à seulement 4,2 € par habitant et par an. En fait, ce serait encore moins car, si l'on tient compte d'un taux d'inflation moyen probable de 2% dans la zone euro, le montant réel ne serait que de 26,895 Md€ en moyenne par an, ce qui, divisé par 7 ans, ferait 3,842 Md€ par an et 3,84 € par habitant et par an, le prix de quelques petits bonbons !

En d'autres termes, les 780,6 M€ de subventions aux seules exportations agricoles ici justifiées pour les céréales, produits laitiers et viandes (plus coton en annexe) représentent déjà 20,5% du FED annuel attendu et en fait 26% si l'on considère que les subventions réelles pour toutes les exportations agricoles sont d'environ 1 Md€.

Car on aurait pu ajouter d'autres produits tels que le sucre, y compris celui contenu dans les produits sucrés exportés. Le RPU par hectare de l'UE27 est d'au moins 400 € (il est de 525 € en France), 1,5 M d'ha ont été cultivés en betteraves sucrières en 2012 avec un rendement moyen de 12,1 tonnes de sucre par ha, ce qui fait 18,150 Mt de sucre et un RPU moyen de 33,1 € par tonne et une subvention totale de 612,4 M€. Par ailleurs 109,5 M€ d'interventions sur le marché du sucre et 23 M€ de paiements directs couplés supplémentaires aux producteurs relèvent les subventions totales à 744,9 M € et la subvention par tonne à 41,04 €. Comme l'UE a exporté 1.937 Mt de sucre en 2012 – pour ne pas mentionner celui incorporé dans les biscuits, pâtisserie, chocolats, confiserie, etc –, soit 10,7 % de la production, cela correspond à des subventions à l'exportation de 79,5 M€. Bien que l'UE ait été importatrice nette de 1,405 Mt de sucre ACP en 2012, elle leur a néanmoins exporté 210 016 tonnes, avec une subvention de 8,6 M€. C'est beaucoup mieux pour les pays ACP qu'en 2009 où il avait encore 179 M€ de restitutions à l'exportation, un montant réduit à 9,8 M€ en 2010 puis à et 1,5 M€ en 2011.

### **Annexe – Dumping du coton extra-UE de 2000 à 2012 et incidence sur les pays ACP**

Le tableau 23 présente l'évolution de la production, des échanges, des subventions au coton fibre, et finalement du taux de dumping de 2000 à 2012 pour l'UE27.

Tableau 23 – Les subventions de l'UE27 au coton fibre exporté de 2000 à 2012

1000 tonnes et million €	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Production 1000 tonnes	530	563	539	462	507	524	395	327	259	242	222	291	430
Importations "	961,4	879,8	888,1	703,1	544,4	462,2	355,9	338,7	229,8	150,3	164,4	174,6	132,3
Exportations "	193,7	203,3	168,8	219,3	262	263,2	318,4	164,2	214,7	301,6	243,1	163,3	342,8
Solde "	-767,7	-676,5	-719,3	-483,8	-282,4	-199	-37,5	-174,5	-15,1	151,3	78,7	-11,3	210,5
Exportations/production	36,5%	36,1%	31,3%	47,5%	51,7%	50,2%	80,6%	50,2%	82,9%	124,6%	109,5%	56,1%	79,7%
Consommation	1297,7	1239,5	1258,3	945,8	789,4	723	432,5	501,5	274,1	90,7	143,3	302,3	219,5
Subventions au coton	855	733	804	872,6	835,3	952	914,6	917	750	719	723,7	757,3	757,9
" découplée dans RPU								502	502	502	502	502	502
" aide boîte bleue							-	254,5	247,5	216,9	221,7	247,3	245,8
" aide boîte orange	855	733	804	872,6	835,3	952	914,6		-	-			
Aide restructuration								-	-	-	10	10	10,1
Subvention €/t	1613,2	1302	1491,7	1888,7	1647,5	1816,8	2315,4	2804,3	2895,8	2971,1	3259,9	2602,4	1762,6
Subventions/export°	312,5	264,7	251,8	414,2	431,6	478,2	737,2	460,5	621,7	896,1	792,5	425	604,2
Valeur du coton produit	1385,9	1301,9	1159,1	1226,1	1135,1	1116,5	368,7	397,7	199,2	214,3	396	476,3	
Exportations en M€	226,4	212,4	173,9	265,6	281,2	253,3	312,6	163,8	225,3	284,8	395	290,8	485,6
Prix FAB €/t	1168,8	1044,8	1030,2	1211,1	1073,3	962,4	981,8	997,6	1049,4	944,3	1624,8	1780,8	1416,6
Taux de dumping	138%	124,6%	144,8%	155,9%	153,5%	188,8%	235,8%	281,1%	275,9%	314,7%	200,6%	146,2%	124,4%

L'UE est le champion mondial incontesté du taux de dumping sur le coton puisque la subvention par tonne de fibre a été le double en moyenne du prix FAB de 2006 à 2012 : 2 557 € contre 1 234 €. Et, bien que la subvention par tonne soit tombée à 1 763 € en 2012 – du fait d'un bond de la production de 291 000 t à 430 000 t –, les 342 800 tonnes exportées ont représenté 604 M€ de subventions. En fait l'UE a été exportatrice nette de 210 500 t de coton en 2012.

Quand le CTA écrit en décembre 2013 que "*Selon les estimations de l'ICAC (Comité consultatif mondial sur le coton), les aides directes au producteurs grecs de coton ont atteint 266 millions de dollars en 2011/12, inférieures aux 280 millions de 2010/11... les chiffres correspondants pour l'Espagne sont de 89 millions de dollars en 2011/12, inférieurs aux 93 millions de dollars de 2010/11*"<sup>14</sup> il oublie tout simplement les 502 M€ camouflés dans le RPU. Effectivement l'ICAC considère que les paiements directs fixes des EU ne sont pas une subvention à la production : "*Les paiements directs (aide au revenu) sont dissociés de la production actuelle et ne sont pas considérés comme une subvention à la production*"<sup>15</sup>. Pourtant le rapport de l'Organe d'appel du 3 mars 2005 dans l'affaire coton des EU soulignait que "*Durant l'audition orale, les Etats-Unis ont reconnu que les agriculteurs décident de ce qu'ils vont semer en fonction des prix du marché attendus aussi bien que des subventions attendues*" (paragraphe 440)<sup>16</sup>. Or les principales subventions sur lesquelles les agriculteurs des EU peuvent compter à coup sûr sont les aides directes fixes, alors que les aides couplées (marketing loans et paiements contracycliques) dépendent des aléas des prix du marché. C'est encore plus vrai dans l'UE avec le RPU.

Certes l'UE n'exporte pas de coton brut vers les pays ACP (182 t en 2012) puisqu'elle a été importatrice nette de 30 156 t pour 52 M€, mais elle leur exporte beaucoup de filés et tissus de coton ainsi qu'un montant non négligeable de vêtements et linges de coton si bien que le solde net de ses échanges de produits du coton avec les pays ACP a été de 260 M€ en 2012, dont un déficit de 55,1 M€ sur le coton brut, le coton cardé ou peigné et les déchets de coton, mais un excédent de 286,8 M€ sur les filés et tissus de coton et un excédent de 28,1 M€ sur les vêtements et linges de coton.

Toutefois, après conversion des échanges de filés, tissus et vêtements en équivalent coton fibre l'excédent net a été de 195,4 M€. Sachant que l'UE a exporté 17 141 t d'équivalent coton fibre, la subvention totale à ces exportations a été de 30,220 M€, qui s'ajoute aux 750 M€ calculés plus haut pour les céréales, produits laitiers et viandes. Remarquons que ces 30 M€ représentent 53,6% des exportations de coton fibre (brut, cardé ou peigné et des déchets de coton) des pays ACP à l'UE en 2012.

Tableau 24 – Echanges de produits du coton de l'UE27 avec les pays ACP en 2012

	Coton fibre				Filés, tissus			Vêtements, linges divers			Total coton
	brut	Cardé-peigné	déchets	Total	Produit	% coton	Total coton	Produit	% coton	coton	
Echanges en tonnes											
Exportations	182	30,2	271,8	484	14968,4	80%	11975	6242,1	75%	4681,6	17141
Importations	30337	336,5	4028,7	34702,2	36422,7	"	29138	2807,9	"	2105,9	65946
Solde	-30156	-306,3	-3756,9	-34219,2	-21454,2	"	-17163	3434,2	"	2575,7	-48807
Echanges en 1000 €											
Exportations	757	166,6	329,4	1253	357133	"	285706	98614	"	73961	360920
Importations	52716	538,8	3077,2	56332	70365	"	56292	70494	"	52870	165494
Solde	-51959	-372,2	-2747,8	-55079	286766	"	229413	28121	"	21090	195424

<sup>14</sup> <http://agritrade.cta.int/Agriculture/Commodities/Cotton/Executive-Brief-Update-2013-Cotton-sector>

<sup>15</sup> [https://www.icac.org/cotton\\_info/publications/statistics/stats\\_wtd/gm-f\\_2012.pdf](https://www.icac.org/cotton_info/publications/statistics/stats_wtd/gm-f_2012.pdf)

<sup>16</sup> WT/DS267/AB/R, 3 March 2005

Certes l'UE est un tout petit fournisseur de produits du coton aux pays ACP mais ceux-ci ne fournissent eux-mêmes que 2,4% des 2,950 Md€ de produits du coton (non compris vêtements et linge) importés par l'UE en 2012, contre 24,5% de Turquie, 16% du Pakistan, 14,7% de l'Inde, 12,2% de Chine, 4,7% d'Egypte.

L'UE présente sa politique de coton pour les pays ACP comme suit: *"Au niveau international, l'UE est un acteur mineur, ne contribue que pour environ 2% à la production mondiale totale du coton. Cela implique que l'impact de la production de l'UE sur l'évolution des prix sur le marché mondial a été négligeable. Cela est encore renforcé par le fait que l'UE n'accorde pas de subventions à l'exportation pour ce secteur et offre un accès en franchise de droits. L'UE soutient le C4 (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad) et d'autres pays africains producteurs de coton à travers le "Partenariat UE - Afrique sur le coton", qui a conduit à la mobilisation de plus de 300 millions d'euros pour le développement du secteur du coton"*<sup>17</sup>, le chiffre exact étant de 327 M€<sup>18</sup>. Toutefois, ce chiffre concerne les 9 années 2004 à 2012 et le montant moyen annuel de 36,3 M € est très vraisemblablement inférieur aux 30 M€ de niveau annuel moyen de subventions de l'UE aux produits de coton exportés vers les pays ACP puisque le prix FAB moyen de l'UE pour le coton brut pour ces 9 années a été de 2,453 € par tonne (tableau 25), excédant de 39% le prix FAB de 2012.

En outre le nouveau tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO a seulement placé dans la cinquième bande de 35% 5 lignes tarifaires de la filière textile-habillement, celles concernant le tissu "wax", imprimé avec de la cire, pour lequel la concurrence internationale est probablement très faible. Si toutes les lignes tarifaires du segment vêtements et linge sont dans la bande des 20%, le coton brut est dans la bande des 5% et la plupart des lignes tarifaires de filés et tissus sont dans la bande de 10%. Dans le même temps les droits de douane NPF (de la nation la plus favorisée, à l'exclusion des accords préférentiels) des EU sur de nombreuses lignes tarifaires de vêtements et linge sont de 28,2%, 32% ou 19,7% + 4,970 \$ par tonne. Toutefois, les lignes tarifaires de l'UE sont beaucoup plus faibles que ceux des EU.

---

<sup>17</sup> [http://ec.europa.eu/agriculture/developing-countries/commodities/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/developing-countries/commodities/index_en.htm)

<sup>18</sup> [http://www.acp-coton.org/sites/default/files/news/downloads/infocoton\\_ndeg22.pdf](http://www.acp-coton.org/sites/default/files/news/downloads/infocoton_ndeg22.pdf)